

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 22 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, à 20h, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, 1, rue de l'Ecole, sous la présidence de Xavier PROUTEAU : maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16-05-2024.

Etaient présents : Mrs et Mes Xavier PROUTEAU, Valérie JOLLY, Emmanuel VALOT, Bruno GUILLET, Chrystelle PREAULT, Dominique LEFRANC-DESMONS, Sylvain GAUTIER, Frédéric GUILLON, Laëtitia CHATRY et Annabelle PICARD.

Étaient absents et excusés messieurs et mesdames : Laetitia PIPAR

André BEAUGENDRE qui a donné pouvoir à monsieur Xavier PROUTEAU

Frédérique TEXIER a donné pouvoir à madame Valérie JOLLY

Laurent PREAULT a donné pouvoir à madame Chrystelle PREAULT

Monsieur Frédéric GUILLON a été élu secrétaire de séance.

Le P.V. du 10-04-2024 a été approuvé à l'unanimité.

Documentation remis aux conseillers : néant

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Modification de la convention du Règlement Général de la Protection des Données (R.G.P.D.)
2. Achat en viager des parcelles AC 36 et 37
3. Demande de subvention au département au titre des amendes de police pour l'aménagement sécurité de l'intersection de la rue de Douin avec la rue de l'Ecole et la route de la Brunière
4. Nouvelle fixation de loyer pour la location du bâtiment du 17, rue des Sables (annule et remplace la délibération du 06-09-2023)
5. Informations diverses

Retrait de la séance :

- Achat en viager des parcelles AC 36 et 37

**DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES
DELEGATIONS PAR DELIBERATION DU 06-06-2020**

**Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations par
délibération du 06-06-2020**

Pour renoncer au droit de préemption sur la vente de biens sur la commune :

N°	Adresse du bien	parcelles	Nature du bien	superficie
Néant				

Signature des devis suivants :

Date	Entreprise	Objet	Montant T.T.C.
09-04-2024	Gescime de Brest	Prestation cartographique pour le cimetière	404.10 €
17-04-2024	Orapi hygiène de Verrières en Anjou	Produits d'entretien	311.35 €
07-05-2024	G2location d'Aizenay	Réparation du taille-haie stihl	151.37 €

DELIBERATIONS PRISES

1- Modification de la convention du Règlement Général de la Protection des Données

La commune a signé une convention validée par une délibération du 05-06-2018 pour la prestation de mise à disposition d'un délégué à la protection des données avec le syndicat mixte e-Collectivités.

Cette convention doit faire l'objet d'une modification afin de préciser les modalités de tarification/facturation de cette mise à disposition qui comprend une prestation initiale de mise en place et une prestation annuelle de suivi et d'assistance.

Désormais, la collectivité sera facturée sur la base du tarif « **Forfait annuel essentiel DPO (Délégué à la Protection des données) mutualisé** » voté chaque année par le comité syndical. En 2024, ce tarif a été fixé à 360 € T.T.C. par an pour permettre de garantir la pérennité de l'activité DPO et prendre en compte le temps passé par les DPO au suivi de chaque adhérent. Cette prestation récurrente est forfaitaire, elle représente la mise à disposition du logiciel, l'assistance et l'accompagnement du DPO tout au long de l'année et est facturée annuellement. Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité

2- Demande de subvention à l'Agence Routière Départementale pour le produit des amendes de police

Monsieur le maire propose au conseil municipal de réaliser l'aménagement d'un carrefour et la création de places de parking à l'intersection de la rue de l'école, de la rue de Douin et de la route de la Brunière (VC 6) pour renforcer la sécurité des usagers... Le plan de financement de ces travaux serait le suivant :

Devis de l'entreprise sedep : 65 886 € H.T.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la proposition de monsieur le maire et décide de demander l'aide financière au titre des amendes de police.

3- Fixation du loyer au 17, rue des Sables au 01-09-2024 : annule et remplace la délibération du 06-09-2023 pour 1 100 € : nouvelle proposition à 1 095 €

Suite à l'entretien avec la future locataire du samedi 11 mai 2024 avec monsieur le maire, il est proposé un loyer de 1 095 € au lieu de 1 100 €. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

1- Permanences bureau de vote le dimanche 9 juin pour les européennes

Le bureau de vote sera composé :

M. Xavier PROUTEAU : Président titulaire

Mes Dominique DESMONS et Valérie JOLLY : assesseurs titulaires

Mes Chrystelle PREAULT et Laetitia CHATRY : assesseurs suppléants

M. André BEAUGENDRE : secrétaire

8h-13h	13h A 18h
Dominique DESMONS (AT) Valérie JOLLY (AT) Chrystelle PREAULT (AS)	André BEAUGENDRE (secrétaire) Xavier PROUTEAU (PT) Laetitia CHATRY (AS)

COMPTE RENDU (C.R.) DES COMMISSIONS COMMUNALES – Communauté de Communes Vie et Boulogne et autres....

- CR commission voirie-bâtiment du 19-04-2024 par monsieur Sylvain GAUTIER
- CR commission Communication-Culture-Animations-Patrimoine-Associations du 16-05-2024 par madame Valérie JOLLY
- CR de madame Annabelle PICARD concernant sa participation à un webinaire sur le thème « comment financer la restauration du patrimoine religieux communal »

AGENDA

- mardi 04-06-2024 à 18h30: commission des affaires scolaires
- Mercredi 26-06-2024 à 15h30 : présentation du pré-diagnostic aux élus par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.) pour le « périscolaire »
- Elections européennes dimanche 09-06-2024
- Dimanche 23-06 : kermesse de l'école privée
- Lundi 24-06-2024 à 18h30 : réunion annuelle des élus organisée par la Communauté de Communes Vie et Boulogne
- Mercredi 21 août : balade entre 2 rives à 18h30

- Secrétariat fermé pour cause vacances des agents :
- les lundis 24-06 * 15-07 au matin*12-08*28-10

- les vendredi après-midi et samedi matin 26 et 27 juillet * 2 et 3 août * 9 et 10 août * 27 et 28 décembre

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 12-06

Mercredi 10-07

Séance levée à 21h30

Le maire : Xavier PROUTEAU

Le Secrétaire : Frédéric GUILLON

